Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06 MAI 2026
ID : 001-210103602-20260505-2026_34-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

En exercice : 19 **Présents : 15** **Votants : 18**

Présents : Michel BRULHART, Emmanuelle LAURE, Landry DUMAS, Angélique NICOSIA, Luc ANTHONIOZ-BLANC, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Charline PERRIER, Céline FONTANA, Franck LECERF, Sandrine MONTION, Delphine ALAMICHEL, Pauline SWEATY, Sandrine SAISON-MARSOLLIER, Driss TBER

Absents excusés : Loïc CHRISTIN (procuration à Landry DUMAS), Patrick ADAO, Anthony DEUX (procuration à Delphine ALAMICHEL), Thibault CLEMENT (procuration à Michel BRULHART),

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2026_34 - Objet : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.
Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Pour que cette nomination puisse avoir lieu, Monsieur le Maire propose de dresser une liste de 32 noms comme défini dans les conditions de l'article 1650 du code général des impôts comme suit :

Titulaires :

- BAIL Serge
- JULLIARD Michel
- PHILIPPE Bernard
- DI PAOLO VUAILLAT Valérie
- SAURER Guy
- HOSTETTLER Patrick
- CHRISTIN Yann
- CLARET Marie-Jeanne
- CHAPPUIS Michèle
- LEGER Jean
- PRODON Denis
- DROUX Gilles
- MANET Leila
- CHRISTIN Vincent
- CARTIER Françoise
- PLANCHAT-GAILLARD Yvon

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06 MAI 2026
ID : 001-210103602-20260505-2026_34-DE

Suppléants :

- VUAILLAT Antoine
- BRULHART Jacques
- CLARET Thérèse
- DUMAS Landry
- DUMEAUX Olivier
- BONNOT Yvan
- GROBON Jean-Claude
- GALLOPIN Brigitte
- SACCHI Jean-Jacques
- LAURE Emmanuelle
- LEGER Frédéric
- DERUDET Bruno
- VUAILLAT Josiane
- ZANARDI Pierre
- MARTIN Jean-Paul
- LEHMANN Marc

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de Monsieur le Maire relatives à la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

MAIRIE DE JEAN-GONVILLE (Ain)